

Dossier IKV/PDE* au GPF SNCF

- Vélo, Vélo pliant & Vélo à Assistance Electrique -

L'UNSA enclenche le braquet supérieur !

avril/mai 2017



Objet : rencontre d'une délégation UNSA avec le Club des Villes et Territoires Cyclables ainsi qu'avec l'ADÈME.

/UNSA :

Laurent Fauvau (comité de pilotage)

Benoit Vienne (liaison UNSA-Transport)

Frédéric François (réfèrent Technicentre de Rennes)

Serge Lambert (réfèrent Technicentre de Romilly)

/CVTC :

Véronique Michaud (Secrétaire Générale)

Claire Schreiber (Chargée d'études)

/ADEME

Mathieu Chassignet (Ingénieur Transports et Mobilité)



*Compte-rendu
de réunion*

L'UNSA-Ferroviaire s'est emparée seule du dossier *Indemnité Kilométrique Vélo/Plan de Déplacement Entreprise dès 2015 au GPF SNCF. Depuis, les témoignages des salariés (via nos structures syndicales ou spontanés) démontrent tout le bien fondé de notre démarche et l'aspiration réelle d'un aboutissement positif de notre action.



UNSA-Ferroviaire
56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS
Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65
E-mail : federation@unsa-ferroviaire.org



Début 2017, l'UNSA a enjoint la Direction du Groupe Public Ferroviaire SNCF d'inscrire l'ensemble des composantes IKV/PDE à l'agenda social SNCF, pour l'exercice en cours. Face à un refus polis, prétextant la complexité de mise en œuvre (Sic), l'UNSA a enclenché le braquet supérieur en élaborant un dossier d'expérimentation. Dossier étayé conjointement avec le Club des Villes et Territoires Cyclables, l'ADÈME et l'expertise apportée par nos référents locaux, en zone IDF et en province.

Cette rencontre s'est déroulée le lundi 24 avril au siège du Club des Villes et Territoires Cyclables, en présence d'un représentant de l'ADÈME.

Mémo

Club des Villes et Territoires Cyclables (CVTC) : Force de propositions, le Club est un acteur majeur en matière de promotion de l'usage du vélo au quotidien - mode de transport à part entière -, des modes actifs et des politiques de mobilité et d'aménagement urbain durables. Il participe à tous les grands débats, en France et à l'étranger, pour un meilleur partage de la rue, pour l'aménagement de zones apaisées, pour la sécurité des cyclistes et des piétons et pour encourager les mobilités durables.

L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est l'opérateur de l'État pour accompagner la transition écologique et énergétique. C'est un établissement public à caractère industriel et commercial (ÉPIC) placé sous tutelle conjointe du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'ADEME met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre, et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.



De nombreux échanges très constructifs ont émaillé cette réunion. L'UNSA a présenté son projet en partant des besoins des salariés via une réflexion tripartite :

- La Mobilité multimodale en vision globale ;
- La Mobilité complémentaire en vision locale ;
- L'évolution de prise de conscience en éco-Mobilité citoyenne.



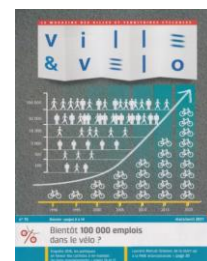
Les différents aspects suivants ont également été abordés :

- La stabilisation du futur Gouvernement & Ministère ad hoc au regard de la période électorale ;
- Les Décrets en cours pour le privé et la fonction publique & actes volontaires des Entreprises ;
- Les parkings dédiés SNCF, avec sécurisation des sites et incitations fiscales d'entreprise (Ex Vélos en Libre Service produit Kiwix pour SNCF et Effia) ;
- Les itinéraires préférentiels ou les pistes cyclables avec évaluation de l'accidentalité ;

- La possibilité de contrôles ponctuels et facultatifs d'utilisation des vélos, (Badges, solution RFID, objets connectés (IOT) au regard du versement financier de l'IKV ;
- L'aspect positif et de prévention de la santé des salariés, par le biais du sport, avec association de nos services médicaux SNCF et des campagnes en cours (Ex : cardiovasculaire) ;
- L'équipement de protection du cycliste ;
- La durée de l'expérimentation sur un cycle de 4 saisons ;
- Les aides financières complémentaires (Ex : État et Vélo à Assistance Électrique) ;
- Le T0 en point de départ ;
- Le nombre de référents UNSA et de sites potentiels pour l'élaboration du dossier ;
- L'appui, le REX et la synergie entre clubs de promotion du Vélo (dont un club parlementaire) comme des entreprises ayant déjà mis en œuvre ces dispositifs ;
- Les exemples de pays européens, où certaines démarches sont très abouties ;
- Les actions de lobbying en faveur de la démarche ;
- La médiatisation de la démarche et les outils de promotion ;
- Création d'une culture nouvelle et d'un écosystème SNCF autour du vélo.



Les échanges avec les spécialistes du sujet ont permis de nombreux éclairages et l'enrichissement a été collectif, notamment par les solutions novatrices proposées par nos référents UNSA. L'ensemble des intervenants de CVTC/ADEME a répondu positivement pour une présentation et des échanges avec les représentants de nos structures, lors d'un prochain Bureau Fédéral UNSA-Ferroviaire. Un abonnement au magazine bimestriel "Ville et Vélo" (CVTC) va être contracté par la fédération. Une délégation UNSA-Ferroviaire sera présente à Marseille dans le cadre des 26^{èmes} Rencontres nationales du transport public du 10 au 12 octobre 2017, le CVTC y tenant son congrès international.



Notre dossier se construit. Vous serez régulièrement informés de l'avancée de notre démarche...

Pour des infos complémentaires, issues de CVTC, en lien avec le site :



IKV



**1^{ère} Organisation Syndicale
progressiste** **À LA SNCF!**

& DE LA BRANCHE FERROVIAIRE!



Créateur de lien social



ferroviaire

CE - DP - CS - CA